

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DES ENFANTS DU 21 JANVIER 2010**

**Étaient Présents :** Mlles MOUSSEAU Louise, FLORINA Jessica, NEKRASAITE Vaïva, GAULT Ophélie, METIVIER Charlotte, BERT Justine, TURCAT Sarah, GOUSSARD Cynthia, DESCHEREUX Melissa, MOYSE Manon, MM HUET Léo, BENAZET Basile, CESVRE Fabien, NEVEU Kévin, PROUX Eliott, THONNEAU Clément, PINEAU Basile, MAUXION Théo, BONNET Samuel, BERTHELOT Clément, JOUSSELIN Thomas, ROBIN Maxime.

Mme FOSSATI, MM. PROUX, FORTIN, BOURRI, SOIRAT.

**Absents :** Mlles COUILLEBAULT Stella, MELON Marion, LECOMTE Mélanie, DUROU Lisa, PRIOU Félicie, MM LAMOUREUX Théophile, LANGLOIS Mehdi, LEAUTE Clément.

- 
- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des Enfants du 08 Décembre 2009.  
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.
  - 2) Un compte rendu des trois dernières réunions sera envoyé à chaque élu référent pour être distribué aux différents chefs d'établissements.
    - Saint Joseph : Moysse Manon
    - Martray : Pineau Basile
    - Prévert : Berthelot Clément
    - Chavagnes : Mousseau Louise
    - Joachim Du Bellay : Robin Maxime
    - Ime de Véniers : Couillebault Stella
  - 3) M. Léauté Clément nous informe de sa démission du C.M.E.  
A la demande de Mme Fossati, un rappel est effectué par Manon Moysse sur la nécessité de s'excuser en cas d'absence. Il suffit simplement de téléphoner à l'Espace Jeunes et de laisser un message. Il est également demandé d'envoyer un courrier aux absents avant leur radiation du CME.
  - 4) Les adultes du CME présentent leurs excuses auprès des enfants oubliés, ou dont le nom a été mal orthographié dans l'Agenda 2010 de la Ville.
  - 5) Travail en commissions.  
Enumération des quatre commissions et des conseillers les constituant à ce jour :
    - Skate Park :
      - o Bert Justine - Deschereux Melissa – Proux Eliott
      - o Huet Léo - Bénazet Basile - Jouselin Thomas - Métivier Charlotte
      - o Pineau Basile - Turcat Sarah – Gault Ophélie –Thonneau Clément
    - Parcs et Jeux :
      - o Mauxion Théo - Berthelot Clément
      - o Mousseau Louise - Robin Maxime - Moysse Manon
    - Pistes Cyclables :
      - o Goussard Cynthia – Nekrasaïte Vaïva
      - o Bonnet Samuel - Neveu Kévin.
    - Communication :
      - o Cesvre Fabien - Florina Jessica
  - 6) Point sur le travail des commissions :

**- Skate Park :**

La commission a travaillé sur le choix des modules ainsi que sur le règlement.  
Il serait souhaitable que le skate parc soit pourvu des modules suivants :

- 1 en forme de U
- 1 rampe
- 2 ou 3 tremplins
- des escaliers
- 1 en forme de demi U
- 1 barre de « Slide »

Trois formules peuvent ainsi être présentées :

- Formule 1 : « light, la moins chère », avec une aire de jeu triangle, une barre de glisse, un quarter lanceur de skate, et une table de street.
- Formule 2 : « plus chère », formule 1 avec en plus une rampe de skate parc
- Formule 3 : « aménagement de luxe », formule 2 avec en plus un lanceur « bol »

Concernant le règlement, il serait important de notifier des numéros d'urgences, tels que les pompiers, le SAMU, la mairie..., puis d'indiquer un certain nombre d'éléments comme par exemple :

- Le skate parc est réservé aux BMX, aux rollers, aux trottinettes et aux skates.
- Il est recommandé d'avoir un équipement de sécurité : casque, genouillère, coudière.
- L'accès est interdit aux personnes seules (raison de sécurité).
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable.
- C'est un accès gratuit, ouvert aux horaires du complexe sportif (les indiquer).
- Il est interdit de boire ou de manger en pratiquant l'activité.
- Le respect des autres garantit la sécurité de chacun.

### **- Parcs et Jeux :**

La commission a travaillé sur les règles de sécurité.

1. Emplacement d'un poteau d'informations qui doit être :

- Derrière les barrières à l'entrée
- Bien enfoncé ou bétonné au sol
- De couleur vive
- Qu'il soit intrigant, qu'il interpelle
- Que l'écriture soit assez grosse

2. Le commencement des règles pourrait être :

« Bienvenue dans ce parc. Pour la sécurité de tous lisez attentivement ce panneau. Pour le plaisir et la propreté du parc, nous vous demandons de jeter vos déchets dans les poubelles. Les pique-niques sont autorisés à condition de jeter vos déchets. Surveillez bien vos enfants. »

Il faut également mettre l'âge pour les jeux.

3. À mettre dans le parc :

- Des poubelles
- Des bancs lisses
- Un sol souple ou des petits gravillons pour les jeux.

### **Pistes Cyclables :**

La commission a travaillé de la manière suivante. Réflexion autour des lieux pouvant et ayant besoin d'être desservis par les pistes cyclables. (Voir le plan ci-joint)

Certaines précisions doivent être faites :

- Un petit 1 entouré : carrefour dangereux qui devrait être aménagé sinon passage par la « Rue du champ du pain bénit »
- Un petit 2 entouré : créations de nouveaux passages.

### **Communication :**

Par rapport au site Internet de la ville, il faudrait :

- Dans l'onglet « Vie municipale », il faudrait remplacer Conseil Municipal des Jeunes par Conseil Municipal des Enfants.
- Inscrire les nouveaux élus dans les commissions et changer le Pdf car ancien.
- Dans actualité, mettre un bref résumé de l'état d'avancement du travail des commissions.
- Mettre un forum pour les idées des internautes.
- Faire un flash dans l'actualité sur les actions à venir (exemples : défilé, visite...), et classer les actions passées dans un onglet archivage.
- Explication sur ce qu'est le CME en page web et non en Pdf.
- D'une manière générale, les Pdf ne sont pas très lisibles.
- A noter que le squelette de présentation fourni par l'hébergeur prévoit 4 onglets. En créer de nouveaux engendrerait un coût supplémentaire.

7) La prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants est fixée au **Jeudi 4 Mars 2010 à 18h à l'Espace Jeunes.**

**LA SEANCE EST LEVEE A 19H25**